



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 novembre 2000

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 novembre 2000 à 19h30 au 185, rue Principale à Fort Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage et Paul Liberty tous commissaires et formant quorum, de même que messieurs Robert Chalifoux et Brian Boisvert commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Messieurs Daniel Moreau et Louis Pelletier

Absence non-motivée : Monsieur Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée:

| | |
|-------------------------|---|
| Mme Marlène Thonnard, | Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire |
| M. Jean-Claude Beaudin, | Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles |
| M. Mario Auclair, | Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général |
| M. Kevin Huneault, | Vérificateur externe de la firme Éthier Lacasse Lacroix. |

Le vice-président, M. Guy Lesage salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-135

Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin que l'ordre du jour présenté soit accepté tel qu'amendé (**points en caractère gras**)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Ouverture de la séance

Assermentation de Monsieur Brian Boisvert

1- Ordre du jour

2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-10-25

b) Suivis

3- Procès-verbal C.E. 2000-10-25 (dépôt)

4- Parole au public

5- Correspondance

6- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires.

7- Compte-rendu du comité consultatif de gestion du 17 octobre 2000

8- Nomination à la Table régionale de développement social

9- Entente pour la révision du programme : Armes à feu (formation professionnelle)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 29 novembre 2000

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE:
jeunes, adultes et formation professionnelle**

- 1- Plan consolidé des plans de réussite des écoles : information
- 2- Réforme de l'éducation
- 3- Plan d'action régional 2000-2005
- 4- Informations :
 - a) Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles : 15 et 16 février 2001
 - b) **Congrès de la Fédération**
- 5- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 11 octobre 2000
 - b) Comité de soutien *e.h.d.a.a.* du 2 octobre 2000
 - c) Comité des politiques pédagogiques du 19 octobre 2000
- 6- **Fonds jeunesse : L'école ouverte sur son milieu**
- 7- **L'école orientante**
- 8- **Lettre de l'Association du transport écolier du Québec**

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

- 1- Stationnement Grand-Remous
- 2- États financiers de la C.S.H.B.O.
- 3- Registres des chèques
- 4- **Cafétéria**

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

- 1- Nomination d'un directeur de centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau
- 2- Création d'un bassin de recrutement (directions)
- 3- Mandat de négociation (personnel enseignant)
- 4- Personnel soutien (négociation locale)
- 5- Actes d'engagement, retraite progressive, congé sabbatique à traitement différé, congé sans traitement et confirmation d'affectation
- 6- Fondation éducative des Hauts-Bois

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

Aucun point

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Formation : l'éthique dans la prise de décision (Madeleine Aumond, 15 minutes)
- 3- **Souper des fêtes (11 ou 16 décembre)**
- 4- **Demande d'expulsion d'un élève (huis clos)**
- 5- **Informations du président**
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 29 novembre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-136

Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée ordinaire
du conseil des commissaires du
mercredi 25 octobre 2000

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **mercredi 25 octobre 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

Monsieur Jean-Claude Beaudin, directeur des ressources financières et matérielles, diffuse des informations supplémentaires en rapport avec certains dossiers.

A-4 Parole au public

Aucune intervention du public.

A-5 Correspondance

La directrice générale adjointe, Mme Marlène Thonnard commente la correspondance déposée pour information.

RÉSOLUTION 2000-CC-137

Aide financière supplémentaire au
niveau du transport scolaire

CONSIDÉRANT la grande part du budget alloué au transport scolaire;

CONSIDÉRANT les efforts déployés, par les administrateurs de notre Commission scolaire afin de diminuer les coûts engendrés;

CONSIDÉRANT les caractéristiques géographiques particulières du territoire de notre Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque, qu'une lettre soit adressée au ministère de l'Éducation afin que la Commission scolaire des-Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit considérée comme étant sous-financée et qu'un ajustement adéquat soit prévu dans les paramètres de financement pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-138

Adoption du règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 29 novembre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-139

Nomination à la Table régionale de
développement social

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux, que la commissaire Mme Madeleine Aumond représente la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à la Table régionale de développement social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-140

Entente concernant la révision du programme
« Réparation d'armes à feu »

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque que le directeur général M. Louis Pelletier, soit autorisé à signer l'entente entre le ministère de l'Éducation et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans le cadre de la révision du programme « Réparation d'armes à feu ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-1 Plan consolidé des plans de réussite des écoles : information

Madame Thonnard fait le point sur la démarche effectuée qui vise à réaliser le plan consolidé des plans de réussite des établissements de notre Commission scolaire.

B-2 Réforme de l'éducation

Les membres du personnel enseignant de nos établissements scolaires déploient beaucoup d'effort dans le but de s'approprier et d'appliquer le contenu de la réforme de l'éducation.

B-3 Plan d'action régional 2000-2005

Mme Thonnard présente les actions ciblées au niveau de la région de l'Outaouais. Le plan d'action a pour objectif d'accélérer le développement et la diversification économique de la région et ce, en intégrant les différents facteurs de développement.

B-4 Informations :

a) Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles : 15 et 16 février 2001

Dépôt d'un dépliant concernant le colloque identifié en titre. Cette activité se tiendra les 15 et 16 février 2001. L'invitation est lancée à tous les membres du conseil des commissaires.

b) Congrès de la Fédération

Le congrès de la Fédération se tiendra à Montréal, les 1^{er}, 2 et 3 juin à l'Hôtel Reine-Elizabeth. Les membres du conseil des commissaires sont invités à participer à cette activité.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 29 novembre 2000

Numéro de résolution
ou annotation

B-5 Dépôt des comptes rendus

Madame Thonnard répond aux questions et ajoute des informations des plus pertinentes.

B-6 Fonds jeunesse : L'école ouverte sur son milieu

Madame Thonnard informe l'assemblée des objectifs visés par la création du Fonds jeunesse. Un comité local a été formé afin de procéder à l'analyse des besoins du milieu et par le fait même, déposer un ou des projets locaux.

B-7 L'école orientante

Madame Thonnard explique, à l'assemblée, les orientations concertées qui permettent l'utilisation des sommes reçues. Présentement, les établissements sont à déposer leur plan d'action.

B-8 Lettre de l'Association du transport écoliers du Québec (ATEQ)

La lettre reçue de l'ATEQ, sera remise aux commissaires lors de la prochaine assemblée ordinaire à l'intérieur du dossier : Correspondance.

RÉSOLUTION 2000-CC-141

Stationnement Grand-Remous

CONSIDÉRANT la demande de prix du 21 novembre 2000;

CONSIDÉRANT l'analyse des prix soumis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion, d'accepter la demande de prix suivante : Y.C.M. Enr. (Yvon Coulombe) au montant de 22 142,31 \$ (taxes incluses).

TABLEAU COMPARATIF

| SOUSSIONNAIRES | MONTANT | MONTANT RETENU |
|-----------------------------------|----------------------|----------------|
| | 33 127,20 | |
| Excavation D. Richard & Fils inc. | 33 127,20 \$ | |
| Y.C.M. enr. Yvon Coulombe | 22 142,31 \$ | 22 142,31 \$ |
| Pierre Thibeault | | |

De la

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-142

États financiers de la C.S.H.B.O.

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Éthier Lacasse Lacroix;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité des finances de la C.S.H.B.O.;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 29 novembre 2000

(suite) Résolution 2000-CC-142

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin, d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 1999-2000 tel que présenté par les vérificateurs de la firme Éthier Lacasse Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Registre des chèques

Monsieur Robert Chalifoux, commissaire vérificateur, a été dans l'impossibilité d'effectuer la vérification normale des transactions des mois d'octobre et novembre. L'adoption du registre des chèques pour ces mois, est donc remise à la prochaine assemblée du conseil des commissaires.

RÉSOLUTION 2000-CC-143

Cafétéria

CONSIDÉRANT la lettre de résiliation du contrat de M. L'Heureux;

CONSIDÉRANT que le comité de cafétéria a procédé à l'étude des soumissions reçues le 9 juin 1999;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Paul St-Amour est intéressé à prendre la concession de la cafétéria;

CONSIDÉRANT que suite à l'étude du 9 juin dernier, M. St-Amour était le deuxième soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond, que la continuité du contrat de la concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, soit accordé à M. Jean-Paul St-Amour et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001 jusqu'au 30 juin 2004. Le tout sous réserve d'un avis juridique nous confirmant la conformité d'une telle procédure

Le président et le directeur général sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-144

Nomination d'un directeur de centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux, d'embaucher M. Ghislain Bérubé à titre de directeur de Centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau à compter du 30 novembre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Création d'un bassin de recrutement (directions)

Le directeur des services humaines Monsieur Auclair, informe l'assemblée, des procédures qui seront mises en place et qui permettront la création d'un bassin pour le recrutement du personnel de direction des établissements.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 29 novembre 1999

RÉSOLUTION 2000-CC-145

Mandat de négociation (personnel enseignant)

CONSIDÉRANT la signature d'une nouvelle entente nationale le 18^e jour du mois d'avril de l'an 2000;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter certaines matières de l'entente nationale aux besoins et aux réalités de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'importance de signer avec le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières une entente locale;

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux, d'accorder au comité patronal de négociation, le mandat de négocier avec le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières le contenu de la prochaine entente locale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Personnel soutien (négociation locale)

La négociation locale avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs du soutien (CSN) est déjà en branle. Cette procédure de négociation se fait par l'intermédiaire du Comité des relations de travail (CRT). Une rencontre a eu lieu pendant laquelle nous avons négocié les modalités à respecter pour définir la création de la liste de priorité d'embauche. D'autres rencontres se tiendront pendant lesquelles nous discuterons des aménagements locaux.

D-6 Fondation éducative des Hauts-Bois

Une première rencontre du conseil d'administration provisoire devrait se tenir dans le but d'élaborer des procédures pour le bon fonctionnement de la Fondation éducative des Hauts-Bois. Diverses demandes ont déjà été adressées à la fondation.

RÉSOLUTION 2000-CC-146

Prolongation de la séance ordinaire

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond, que l'assemblée ordinaire puisse se poursuivre même si la durée prévue aux modalités de fonctionnement de l'assemblée du conseil des commissaires est arrivée à terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 Formation : l'éthique dans la prise de décision (Mme Madeleine Aumond, 15 minutes)

Ce point sera traité à la prochaine assemblée ordinaire du conseil des commissaires.

F-3 Souper des fêtes

Un souper des fêtes auquel tous les membres du conseil des commissaires ainsi que les directions de services sont invités, est prévu pour le lundi 11 décembre ou le samedi 16 décembre 2000. Les personnes sont invitées à faire connaître leur préférence quant à la date.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 29 novembre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-147 Huis clos

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie, que le sujet F-4 soit discuté en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-148 Réouverture de l'assemblée

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin, de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-149 Expulsion d'un élève

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école;

CONSIDÉRANT que l'état du dossier de l'élève, tel que présenté par la direction de l'école, démontre que l'élève ne bénéficierait pas de son maintien à l'école;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel, que l'élève dont le numéro de fiche est 0004812, soit expulsé de l'école secondaire de Gracefield et que des démarches soient entreprises dans le but d'inscrire celui-ci à l'organisme Vallée-Jeunesse pour une période pouvant aller jusqu'à trois (3) mois.

RÉSOLUTION 2000-CC-150 Levée de l'assemblée

Le commissaire M. Reid Soucie, propose que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Date de la prochaine assemblée : Le mercredi 24 janvier 2001



Secrétaire général



Président